

Ficorec Audit

327, boulevard Michelet 13009 Marseille Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19 32, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 13100 Aix-en-Provence Tél. + 33 (0)4 42 50 01 00

vwww.crowa-ficorec.fr

ASSOCIATION POUR LA CITE DES ARTS DE LA RUE

225 AVENUE DES AYGALADES 13015 MARSEILLE

SIREN: 422 157 040

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

TEIL Jean-Sebastien

A.P.C.A.R. 13015 MARSS. A.P.C.A.R. 13015 MARSS. 13015 MAR

Présenté à l'Assemblée Générale du 24 mai 2019

Ce rapport contient 19 pages

Tresorier, Frederic ToUBOUL







Ficorec Audit

327, boulevard Michelet 13009 Marseillo Tél. + 33 (0)4 91 32 19 19 32, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 13100 Aix-en-Provence Tél. + 33 (0)4 42 50 01 00

www.erowe-ficorec.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION POUR LA CITE DES ARTS DE LA RUE Exercice clos le 31/12/2018

Aux adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Pour La Cité des Arts de la Rue relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous attestons que nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment qu'il n'a pas été fourni de services interdits par le code de déontologic de la profession de commissaire aux comptes.







3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Subventions d'exploitation

La note « Subventions d'exploitation » de l'annexe énumère les différentes subventions reçues et à percevoir comptabilisées au 31 décembre 2018. Nous avons vérifié le cadre conventionnel des subventions reçues de la part des financeurs, ainsi que leur correcte comptabilisation.

4. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 30 avril

FICOREC AUDIT Représenté par

Commissaire aux comptes

Johns

7

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

A.P.C.A.B. Tresorier, Frederic ToUBOUL

225. avenue des Aygalades 13015 MARSEILLE Tei 04 13 25 77 13

info@lacitedesartsdelarue.net

Président, Man-Sébastien STEIL,

BILAN ACTIF

	ACTIF		Exercise N 31/12/2018 12		Exercise N-1 31.42/2017 12	Ecar (N / N1-	
	ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital sousent non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	600	600				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outiliage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	11 253 85 561	11 253 76 214	0- 10 346	0- 9 27 9	1, 067	11.50
ACTI	Immobilisations financières (2) Porticipations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	91		91	91		
	Total II	98 505	88 067	10 438	9 371	1 057	1139
CULANT	Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes		Sociél	SARL Capital	10 000 € 10 000 € 1008 00011 1009 MARSEILLE:		
ACTIFCIRCU	Créances (3) Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé	22 435 42 594		22 435 44 584	24 355 65 307	1 920 - 20 722-	7.88 31.73
	Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avanue (3)	76 859 2 269		76 859 2 264		24 C26 3 553	45.5 61.0
stion	Total III	150 142	4 000	146 142	143 302	2 159	1.4
Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecaris de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	248 647	92 067	156 580	157 672	1 092-	0.6

⁽¹⁾ Dant drott au bail

⁽²⁾ flore a richts d'un an-

⁽³⁾ Door a plus d'attain

ASSOCIATION APCAR

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N	
	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	9/6
UX ES	Réserves Réserves légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	57 863	51 217	6 645	12.99
5 -	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 834	6 646	810-	12.18
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	13 750		13 750	
	Total I	77 450	57 863	19 586	33.85
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
` -	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges Total III	Sociét	FICOREC by de Commissar SARL Capital SIRET 383 916 6 Michelet - 130 Tél. C4 91 32 Fax 04 91 32	el aux comples 0 000 € 308 00011 D9 MARSEILLE	
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes liscales et sociales	23 176 31 310	52 635 1.9 696	29 460- 11 613	55.97 52.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	20 150	23 477	3 227-	14.17
es de Safion	Produits constatés d'avance (1)	4 495	4 000	4%	12.38
Comptes de Régularisation	Total IV	79 130	99 809	20 679-	20.73
) 	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	156 530	157 673	1 092-	0.69

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moiris d'un an

59 130 99 509

ASSOCIATION APCAR Page : 3

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / 1	N-1
	31/12/2018 12	CA	31/12/2017 12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	125 295	100.00	40 463	100.00	84 831	209.65
+ Ventes de marchandises- Coût d'achat des marchandises vendues	10 265 2 957	100.00	197	100.00	10 068 2 957	NS
Marge commerciale	7 308	71.20	197	100.00	7 112	NS
 + Production vendue + Production stockée ou déstockage + Production immobilisée 	115 030	100.00	40 267	100.00	74 763	185.67
Production de l'exercice	115 030	100.00	40 267	100.00	74 763	185.67
 Matières premières, approvisionnements consommés Sous traitance directe 	13 831 91 357	12.02 79.42	20 275 57 792	50.35 143.52	6 443- 33 565	31.78- 58.08
Marge brute de production	9 841	8.56	37 800-	93.87-	47 641	126.03
Marge brute globale	17 149	13.69	37 604-	92.93-	54 753	145.61
- Autres achats + charges externes	99 876	79.71	77 055	190.43	22 821	29.62
Valeur ajoutée	82 727-	66.03-	114 659-	283.36-	31 933	27.85
 Subventions d'exploitation Impôts, taxes et versements assimilés Salaires du personnel Charges sociales du personnel Charges de l'exploitant 	341 101 4 376 193 255 57 290 6 125	272.24 3.49 154.24 45.72 4.89	328 278 4 415 186 541 48 404 475	811.30 10.91 461.01 119.62 1.17	12 824 38- 6 714 8 886 5 650	3.91 0.87- 3.60 18.36 NS
Excédent brut d'exploitation	2 671-	2.13-	26 217-	64.79-	23 546	89.81
 + Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante + Reprises amortissements provisions, transferts de charges - Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions 	35 374 20 473 4 311 7 300	28.23 16.34 3.44 5.83	26 726 12 384 20 090 4 960	66.05 30.61 49.65 12.26	8 647 8 089 15 779- 2 340	32.36 65.32 78.54- 47.18
Résultat d'exploitation	9 240	7.37	3 256	8.05	5 985	183.82
 + Quotes parts de résultat sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières 	338	0.27	287	0.71	51	17.70
Résultat courant	8 902	7.10	2 968	7.34	5 934	199.90
+ Produits exceptionnels- Charges exceptionnelles	3 066	2.45	3 778 101	9.34 0.25	3 778- 2 965	100.00- NS
Résultat exceptionnel	3 066-	2.45-	3 678	9.09	6 744-	183.36-
Impôt sur les bénéficesParticipation des salariés						
Résultat NET	5 836	4.66	6 646	16.43	810-	12.18

COMPTE DE RESU ITAT

	EXC	reice N 31/32/20		Exercice N-1	Ecart N/	The state of the s
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	10 263		10 265	197	10 068	NE
Production vendue de hiens						
Production vendue de services	115 030		115 030	4C 267	74 763	185.6
Chiffre d'affaires NET	125 295		125 295	40 463	84 831	209.
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			341 101	329 278	12 824	3.5
Reprises sur dépréciations, provisions (et amo	rtissements), transfert	s de charges	4 311	20 090	15 779	78.
Autres produits			35 374	26 726	\$ 647	32.3
Fotal des Produits d'exploitation (I)			EC6 080	415 557	90 523	21.
	FICO	DREC AUDI	T			_
Charges d'exploitation (2)	SAR SIRET 327. 8d Mich	Commissariat aux L Capital 40 000 383 916 608 000 nelet - 13009 MA I, 04 91 32 19 19	E 013			
Achats de marchandises		x 04 91 32 19 18	2 957		2 957	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approv Variation de stock (mutières premières et autre		s)	13 831	20 275	6 443-	31.
Autres achats et charges externes *			191 233	134 848	EG 385	41,8
Impôts, taxes et versements assimilés			4 376	4 415	38-	
Salaires et traftements			193 255	156 541	€ 724	3.
Charges sociales			63 415	43 879	14 535	29.
Dotations aux amortissements et dépréciations Sur immobilisations : dotations aux an			7 200	. 000	2 742	47
Sur immobilisations : dotations aux dé			7 300	4 960	2 340	47.
Sur actif ctrealant : dotations anx dépre						
Dotations aux provisions						
Autres charges			20 473	12 384	9 089	65.
Total des Charges d'exploitation (II)		1 march	456 840	412 302	84 538	20.
l - Résultat d'exploitation (I-II)			9 240	3 256	5 985	183.
Quates-parts de Résultat sur opération fai	ites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						

To Don't produte attacks a des exercices interieurs

Oom charges at learners a des exercices attitueurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/2	N-1
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	9/9
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3) Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	328	287	51	17.70
Total VI	338	287	51	17.7
2. Résultat financier (V-VI)	338	287-	51	17.7
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV÷V-VI)	3 902	2	5 934	159.9
Produits exceptionnels Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Produits exceptionnels sur opérations en capital Produits exceptionnels sur opérations en capital	pital 40 000 € 916 508 00011			100.00
Total VII	Logic	3 778	3 779	100.0
Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 066	1.01	2 965	NS
Total VIII	3 066	101	2 365	×s
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 €66	3 678	6 744	183.3
Participation des salariés aux résultats de Fantreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (1+III+V+VII)	506 080	419 336	8 5 743	20.6
Total des charges (H+IV+VI+VIII+IX+X)	500 244	412 690	87 554	21.2
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 836	6 646	310	12.1

^{*} Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

[:] Redevance de crédit hail immobilier

⁽³⁾ Don't produit contectualit les entreprises l'ées

car Doni micrès convenzer les ontempes bles. Adestante de presentation des comptes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 156 580 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 836 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

FICOREC AUDIT

Société de Commissariat aux comptes SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE Tél. 04 91 32 19 19 Fox 04 91 32 19 18

Tresorier, Frederic Fou BOUL

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

FICOREC AUDIT

Societé de Commisserial aux comples SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327, 8d Michelet - 13009 MARSEILLE Tél. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 18

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Lors qu'une subvention est assortie d'un engagement d'affectation à un projet défini, la quote-part de ressources non utilisées à la clôture de l'exercice en rapport à l'objet constitue les fonds dédiés.

L'évaluation des fonds dédiés découle d'une estimation de la quote-part de subvention non utilisée en fonction des charges constatées

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Les contributions volontaires en nature sont constituées par la mise à disposition gratuite, totale ou partielle, des locaux gérés par l'association. Elles se sont élevées à 102 412€ en 2018 contre 101 828€ en 2017.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux di-dessous :

Immobilisations brutes = 98 503 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	600			600
Immobilisations corporelles	93 446	4366		97 812
Immobilisations financières	91			91
TOTAL	94 138	4 760		98 503

Amortissements et provisions d'actif = 88 067 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	600			600
Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres Immobilisations financières	84 167	3 300		87 467
TOTAL	84 767	4 960		88 067

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaire	600	600	0	de 1 à 3 ans
Matériel industriel	11 253	11 253	0	de 3 à 5 ans
Install, géné, agenc, aménag, div.	77 281	73 022	4 259	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	5 301	2 224	3 077	de 3 à 5 ans
Mobilier	3 977	967	3 010	5 ans
TOTAL	98 412	88 066	10 346	

FICOREC AUDIT

Secieté de Commissariat aux comptes SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE Tél. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 18

Etat des créances = 67 019 €

Etat des créances	Montant brut	Provision	Créances nette	A un an	A plus d'ur an
Actif immobilis2					
Clients	22 435		22 435	22 435	
Fournisseurs (avoirs)	2 01\$		2 018	2 018	
VIIIe de Marseille	13 750		13 750	13 750	
Subvention ville études aménagement	10 400		10 400	10 400	
Conseil régional paca	12 500	4 000	8 500	12 500	
CG13	9 9 1 6	-7-	9 916	9 9 1 6	
TOTAL	71 019		67 019	61 103	

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Charges constatées d'avance = 2 264 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est réportée à un exercice ultériour.

Elles sont composées en 2018 des indemnités d'occupation pour 2264C.

FICOREC AUDIT

Société de Commissariat aux cemples SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327, Bd Michelet - 13209 MARSERLE Tèl. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 18

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 0 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clòture
Provisions réglementées Provisions pour risques & charges					
TOTAL					

Etat des dettes = 54 486 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	23 176	23 176		
Notes de Frais	816	816		
Provisions congés payés	12317	12317		
Urssaf	7339	7339		
Audiens	2 147	2 147		
Afdas	3 932	3 932		
Fnas	601	601		
Charges sur congés payés	4 158	4 158		
TOTAL	54 486	54 486		

Les dettes présentent au bilan clos au 31 décembre 2018 sont des dettes engagées sur le 4ème trimestre 2018. Elles s'apurent sans anomalie sur le premier trimestre 2019.

Autres dettes

Les autres dottes s'élèvent à 20 150€.

Elles sont composées des éléments suivants :

- Fonds dédiés Drac : 20 000€

- Clients créditeurs : 150€

Dettes par postes du bilan = 74 636 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	23 17
Dettes fiscales & sociales	31 31
Autres dettes	20 15
TOTAL	74 63

FICOREC AUDIT

Société de Commissariat aux comptes SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 603 00011 327, Bd Michalet - 13009 MARSE:... E Tél. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 13

Produits constatés d'avance = 4 495 €

Les produits constatés d'evance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avances sont constitués à 100% par des aides perçues en avance sur des contrats aidés.

Analyse des fonds dédiés

Nature des Fonds	A l'ouvertur e	Aug. Engag. à réaliser s/subv attribuées	Diminution fonds dédiés util. au cours de l'exercice	A la clòture	Dont part non mouvementée depuis au moins 2 ans
DRAC REGION CREATION POSTE ADAC	11 600 11 250	59 300	50 900 11 250	20 060	
TOTAL	22 850	59 300	62 150	20 000	

FICOREC AUDIT

Société de Commisserial aux comptes SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327, Bd Michelet - 13009 MARSE!LLE Tét. 04 91 32 19 19 Fax 04 91 32 19 18

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 125 295 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux	
Vente de marchandises	10 265	8.19 %	
Prestations de services	63 169	50.41 %	
Produits des activités annexes	51 861	41.40 %	
TOTAL	125 295	100,00 %	

FICOREC AUDIT

Société de Commissenet aux comptes SARL Capital 40 000 € SIRET 383 916 608 00011 327. 8d Michelet - 13009 MARSEILLE

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	iviontant perçu d'avance en N-1
DRAC	Association	59 300	59 300			
REGION	Association	15 000	15 000			
REGION	ACI	20 000	7 500	12 500		
CG13	Association	10 000	10 000			
CG13	ACI	10 500	584	9 9 1 6		
VILLE DE MARSEILLE VILLE DE MARSEILLE	Association ACI	75 400 5 000	65 000 5 000	10 400		
PREFECTURE	ACI	25 000	25 000			
DIRRECTE PACA	ACI	20 000	20 000			11
Coproductions	Association	8 300	8 300			
ASP	ACI	83 765	83 765			
ASP	Poste ADACC	8 836	8 836			
Ville de Marseille.Pass	Equipement	13 75 0		13 750		
		354 851	308 285	46 566		

L'objet de la subvention d'équipement versée par la ville de Marseille concerne la construction d'une passerelle en bois.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes payés en 2018 pour la certification des comptes 2017 se sont élevés à 2496€.

Un montant de 2200€ a été provisionne au bilan pour l'exercice 2018.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 3066€, elles sont composées des éléments suivants :

- Facture Eurofeu: 130€
- Ecart de provisions sur subventions 2017 à recevoir (subvention CG13) : 2 936€

Transferts de charges

Le poste transferts de charges s'élève à 4 311€ et est composé des refacturations de frais divers (électricité…) aux occupants pour lesquels des espaces sont mis à disposition.

Autres informations relatives à l'activité ATELIER CHANTIER D'INSERTION (ACI)

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice tiennent compte de l'activité de gestion et de coordination des espaces collectifs de la cité des Arts de la Rue, et de l'activité Atelier Chantier d'Insertion.

Les ACI consistent à proposer un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, l'association bénéficiant de subventions en contrepartie. Le chantier d'insertion effectué est le réaménagement du site de la cascade des Aygalades.

Les charges d'exploitation relatives aux ACI se sont élevées globalement à 189 060€, soit 38% des charges d'exploitation globales de l'association.

Les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats d'équipement Chantier Insertion : 8 612€;
- Achats d'études et prestations : 47 5710
- Autres achats et charges externes : 22 859¢
- Rémunération du personnel : 88 1230 (soit 45% de la masse salariale globale) ;
- Charges salariales et taxes assises sur salaires : 17 886€.
- Dépréciation subvention région : 4 000€

Les produits d'exploitation se sont élevés globalement à 193 414€, composé essentiellement de subventions directement liées aux ACI.

Ces subventions se sont élevées globalement à 164-264€ (soit49% du montant global subventionné) et se décomposent comme suit :

- Région : 20 000€ - CG13 : 10 500€ ;
- Préfecture : 25 000€
- DIRECTTE : 20 000€
- Ville de Marseille (Espaces verts): 5 000€
- ASP: 83 764€.

Les autres produits sont composés de dons pour 6 800€, de ventes diverses pour 22 350€.

Le résultat ainsi dégagé par l'activité ACI est donc un bénéfice de 4 354€.

FICOREC AUDIT

Société de Commisseriat aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011

327, Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

Autres informations relatives à l'activité REGIE SITE

Les postes de Charges et produits composant le résultat de l'exercice tiennent compte de l'activité de gestion et de coordination des espaces collectifs de la cité des Arts de la Rue, et de l'activité REGIE SITE.

La régle site consiste à : l'entretien et la maintenance des espaces communs gérés par l'ApCAR, à savoir : espaces de travail du bâtiment F2, espaces d'accueil et de réunion du bâtiment D, espaces d'hébergement du bâtiment F1 et espaces extérieurs du site.

Les charges d'exploitation relatives à cette activité se sont élevées globalement à 106 585€, soit 21% des charges d'exploitation globales de l'association.

Les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats d'équipement 27 392C;
- Achats d'études et prestations : 10 880€
- Autres achats et charges externes : 31 547€
- Rémunération du personnel : 25 992€ (soit 13% de la masse salariale globale) ;
- Charges salariales et taxes assises sur salaires : 10 774€.

Les produits d'exploitation se sont élevés globalement à 115 618€, composé essentiellement de subventions.

Ces subventions se sont élevées globalement à 97 104€ (soit 28% du montant global subventionné) et se décompose comme suit :

- Mise à disposition d'espaces : 46 704€
- Drac : 5 000€ :
- Ville: 45 400¢

Les autres produits sont composés de produits divers pour 4 346C, de prestations de services pour 14 168C.

Le résultat ainsi dégagé par l'activité REGIE SITE est donc un bénéfice de 9 033C.

FICOREC AUDIT
Société de Commissarial aux comptes
SARL Capital 40 000 €
SIRET 383 916 608 00011
327. Bd Michelet - 13009 MARSEILLE
Tél. 04 91 32 19 19
Fax 04 91 32 19 18

AL2S CONSEILS EXPERTISE COMPTABLE

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION POUR LA CITE DES ARTS DE LA RUE

Exercice clos le 31/12/2018

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrêle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.